

# Octobre 2019

## Association des Anciens Elèves du Lycée-Collège Raymond-Poincaré de Bar-le-Duc

### Conseil d'Administration

Président	(poste temporairement vacant - interim assuré par le Vice-Président)
Vice-Président	Jacques Auboin
Secrétaire	Marie-Paule Mangin-Marchetti
Trésorier	Francis Lorcin
Membres	Mylène Collot Eric Dautriat Francis Maizières Jean-Pierre Mangin André Moes Cécile Petitjean Michel Varin

#### CONTACTS

Jacques AUBOIN	<a href="mailto:jacques.auboin@orange.fr">jacques.auboin@orange.fr</a>
Francis LORCIN	<a href="mailto:francis.lorcin@sfr.fr">francis.lorcin@sfr.fr</a>
Marie-Paule MANGIN-MARCHETTI :	<a href="mailto:manginmp@orange.fr">manginmp@orange.fr</a>
Références association préfecture Meuse :	W551001076

Retrouvez notre association sur Facebook :

[Anciens-Poincaré-Bar-le-Duc](#)

et sur notre blog :

[ancienspoincabar.com](http://ancienspoincabar.com)

### Table des matières

Conseil d'administration de l'Association des Anciens Elèves.....	p 1
Le mot du Président .....	p 2
Compte rendu de l'AG du 13 octobre 2018 .....	p 3
Le mot de Madame la Provisseure .....	p.4
Les lauréat(e)s 2019 du Prix de l'Association .....	p.5
Le programme de "revitalisation" de l'Association .....	p.6
Le 150 <sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association .....	p.8
Quelques "brèves" .....	p.8
Liste des adhérents pour l'année 2019 .....	p.9
Bulletin d'adhésion .....	p.11

## **"Le mot" du Président - par le Vice-Président J. Auboin**

Chers amis, voici le bulletin d'octobre 2019 de notre Association : il annonce notre Assemblée annuelle qui se tiendra **le samedi 12 octobre 2019**, résume celle de l'an dernier et vous informe des activités de notre Association ainsi que des résultats et de l'évolution du Lycée.

- **Le Prix de l'Association des Anciens Elèves** a été décerné cette année à 2 brillantes élèves, Camille Bienaszecowski (Terminale L) et Manelle Lepoix (Terminale ES) ; la rubrique "Les lauréat(e)s 2019 du Prix de l'Association" ci-après décrit les mérites remarquables de nos lauréates ... C'est la 15<sup>ème</sup> année que le Prix de l'Association est décerné depuis qu'il fut réinstauré après son arrêt en 1968 ; à ce jour, 32 élèves ont été distingués depuis 2005.

- Depuis des années, nous constatons un déclin lent mais préoccupant du nombre d'adhérents à notre Association, notamment un très bas niveau d'adhésions parmi les jeunes générations d'anciens élèves ; ce constat a été noté de façon constante dans les Bulletins de ces dernières années mais sans réel plan d'actions correctives. Dès l'automne dernier, le Conseil d'Administration a défini un tel plan de relance, appelé " **Programme de revitalisation** " dont la mise en œuvre est en cours et qui est décrit dans la rubrique du même nom ... il sera présenté et discuté en détail pendant l'Assemblée Générale et nous souhaitons un large débat sur ce point fondamental pour l'avenir même de l'Association.

- Madame Prior, Proviseure, et Monsieur Manin, Proviseur Adjoint - qui nous ont par ailleurs donné de judicieux conseils dans l'élaboration du Programme de revitalisation, ce dont nous les remercions vivement - présentent chaque année à l'Assemblée Générale **la situation et les résultats du Lycée**, notamment au baccalauréat ... nous leur avons réservé à partir de cette année une rubrique dans le Bulletin annuel de façon que les camarades adhérents qui ne peuvent pas assister à l'Assemblée puissent néanmoins être informés de la (bonne) situation et des (très bons) résultats de notre "vieux bahut".

### **- 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association**

Créée en 1869, notre Association des Anciens Elèves du Lycée célèbre cette année le 150<sup>ème</sup> anniversaire de son existence ; avec nos moyens financiers et humains limités, nous sommes contraints de limiter nos ambitions en greffant sur le programme "habituel" de notre Assemblée Générale quelques "suppléments particuliers, voire symboliques" permettant de marquer cet évènement inhabituel : **ces suppléments sont décrits dans la rubrique "Le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association"** figurant dans la suite.

### **- Renouvellement ou nouveaux mandats de Membres du Conseil d'Administration**

Les mandats de F. Lorcin, A. Moes et M. Varin arrivent à expiration cette année. Je renouvelle l'appel pressant à **NOUVELLES CANDIDATURES pour rejoindre le Conseil d'Administration, en vue de participer à nos efforts de relance de l'Association** et continuer ainsi l'œuvre de nos prédécesseurs depuis 150 ans !!

### **- "Conférencier-invité d'honneur" de l'Assemblée Générale du 12 octobre 2019**

La longue tradition, un peu distendue ces dernières années, reprendra cette année avec Francis Maizières, ancien élève puis professeur au Lycée, ayant fait une grande partie de sa carrière au sein du réseau culturel français à l'étranger, et qui a rejoint l'an dernier le Conseil d'Administration de notre Association.

- Enfin, je tiens à remercier mes collègues du Conseil d'Administration et la Direction du Lycée pour leur amicale coopération dans notre tentative sérieuse de relance de notre Association et je voudrais rappeler que l'interim de la Présidence que j'ai dû prendre au pied levé suite à la démission de Paul-Eric Morillot devra se terminer au plus tard en 2020.

Avec mes sentiments bien amicaux - J. Auboin

## **Assemblée générale du 13 octobre 2018 - résumé**

### **- Allocution de bienvenue et introduction par J. Auboin**

Suite à la démission de Paul-Eric Morillot, annoncée dans le Bulletin de l'année dernière, les débats de l'Assemblée 2018 sont menés par le Vice-Président, Jacques Auboin, qui ouvre la séance en saluant et remerciant les camarades présents pour leur fidélité à notre réunion annuelle des Anciens Elèves du Lycée - où nous nous retrouvons avec toujours autant de plaisir - et exprime au nom de toutes et de tous nos remerciements à Paul-Eric pour le temps et l'attention amicale qu'il a consacrés à notre Association dans les 15 dernières années, en lui souhaitant bon succès et d'agréables moments dans ses nouvelles activités.

Il salue également nos invités de ce jour et les remercie de leur intérêt amical et constant envers notre Association : Madame Prior, Provisseure, Monsieur Manin, Provisseur-Adjoint, Monsieur Charron, dont nous apprécions au plus haut point la fidélité à nos réunions.

Il passe alors aux sujets à l'ordre du jour de la réunion :

### **- Lauréat(e)s du prix de l'Association**

Les mérites des lauréat(e)s choisis pour 2018 - Anne Clisson et Alexis Lamart - ont été décrits dans la rubrique "Le mot du Président Paul-Eric Morillot" du Bulletin 2018 ; nous attendions que ces 2 lauréat(e)s soient aujourd'hui avec nous, comme leurs prédécesseurs le faisaient, afin de se présenter aux membres de l'Association assistant à la réunion ; leur absence est constatée avec d'autant plus de regret.

### **- Programme de "revitalisation" de l'Association :**

J. Auboin annonce que les prochaines réunions du Conseil d'Administration jusqu'à l'AG 2019 seront consacrées en grande partie à ce sujet, avec l'objectif de trouver des actions et des moyens d'attirer des anciens élèves - notamment des jeunes générations - au sein de l'Association et de son Conseil d'Administration : un rapport détaillé et exhaustif sera présenté lors de l'Assemblée Générale d'octobre 2019.

### **- Situation financière de l'Association**

A l'issue de sa présentation, J-L. Vanola annonce sa démission du Conseil d'Administration de l'Association, et en conséquence du poste de Trésorier ; après l'avoir remercié pour le temps et les efforts qu'il y a consacrés pendant de nombreuses années, le Conseil d'Adm. a élu Francis Lorcin au poste de Trésorier lors de sa réunion du 5 Décembre 2018.

Depuis lors, plusieurs actions ont été entreprises :

- les comptes de l'Association seront désormais établis par années civiles,
- les avoirs bancaires de l'Association sont regroupés dans un seul organisme ( banque CIC ) et ne comportent plus qu'un compte courant et un livret d'épargne,
- au 31.12.2018, ils s'élevaient à 1 273,10 euros sur le compte courant et à 4 306,05 euros sur le livret, soit un total de 5 579,15 euros.
- au 04.06.2019, après rétrocession par la Caisse des Dépôts & Consignations de la somme indûment mise sous séquestre, les avoirs se montent à 1 540,22 euros sur le compte courant et à 10 904,31 euros sur le livret, soit au total 12 444,53 euros.

C'est grâce aux efforts déterminés de Paul-Eric Morillot que cette somme nous a été restituée dans des délais courts (par rapport aux nombreux dossiers en instance) ; nous renouvelons nos remerciements à Paul-Eric pour ses efforts couronnés de succès.

**- Renouvellement ou nouveaux mandats de Membres du Conseil d'Administration :**

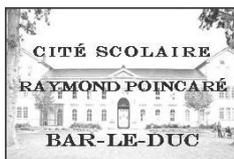
- J. Auboin, E. Dautriat et M-P. Mangin-Marchetti, candidats sortants sont réélus pour 3 ans
- F. Maizières et J-P. Mangin, nouveaux candidats, sont élus pour un mandat de 3 ans

Pour conclure ce sujet, J. Auboin lance un appel pressant à **NOUVELLES CANDIDATURES pour rejoindre le Conseil d'Administration en vue de participer à nos efforts de relance de l'Association.**

- Le rapport moral annuel, récapitulatif de ce qui précède, est approuvé à l'unanimité des membres présents.

La séance est levée à 12 h 00, suivie du dépôt traditionnel d'une gerbe devant la plaque en mémoire des Anciens morts pendant les guerres, puis du déjeuner amical au restaurant Les Cépages.

## "Le mot" de Madame la Proviseure du Lycée



La rentrée 2019 sera marquée par la mise en œuvre de la réforme pour les classes de première : plus de séries ES, L ou S (S-SVT ou S-SI) ! A la place des enseignements de spécialité que l'élève doit choisir certes en fonction de ses goûts mais surtout dans l'optique de son orientation post-bac (STS, IUT, université, CPGE...). Des choix de trois matières en première qui ne doivent pas faire oublier que la classe de première est composée d'un « tronc commun » de 16 heures (français, histoire-géographie, enseignement scientifique, EPS, Langues vivantes A et B et éducation morale et civique).

Les séries technologiques sont légèrement modifiées mais subsistent. Cette voie d'orientation est aussi très ambitieuse à la seule condition que les élèves travaillent. Pour vous en persuader, vous êtes invités à la soirée de présentation des classes préparatoires aux grandes écoles qui aura lieu le jeudi 17 janvier 2020.

Dans un cadre prestigieux, la cité scolaire Raymond Poincaré a été choisie pour accueillir des parcours universitaires par correspondance : c'est ainsi qu'élèves et adultes en reconversion pourront préparer un diplôme d'accès à l'enseignement supérieur, différents BTS ou DUT non présents sur le territoire et les deux premières années de licence en lien avec l'université de Lorraine. Quelle belle expérimentation !

L'objectif de l'équipe de direction et des équipes pédagogiques est bien d'accueillir vos enfants dans les meilleures conditions possibles et de les amener à la réussite : sortir avec un diplôme donne beaucoup plus de chances d'obtenir un emploi.

A tous une excellente année scolaire.

Lucette PRIOR  
Principal/Proviseur

*NB : Les résultats du bac 2019 sont excellents : un taux de réussite de 89,6% au bac général (206 nouveaux bacheliers dont 23 avec mention très bien) et 88 % pour le bac (125 nouveaux bacheliers dont 5 avec mention très bien). 57 étudiants ont également obtenu leur BTS. Félicitations à tous !*

## Les Lauréat(e)s 2019 du Prix de l'Association



Pour la 15<sup>ème</sup> année consécutive depuis la réinstauration du Prix de l'Association en 2005, nous avons choisi, avec l'aide de Cécile Petitjean, CPE, deux brillantes lauréates ayant obtenu d'excellents résultats scolaires et montré des aptitudes et des engagements notables en plus et en dehors de leurs études. Les diplômes attachés à ce Prix leur ont été remis lors de la cérémonie traditionnelle le 5 juillet, jour de la publication des résultats du bac.

**Camille Bienaszecowski**, élève de Terminale L, outre avoir eu d'excellentes notes pendant l'année terminale - plus de 18 de moyenne, d'excellentes appréciations de ses professeurs, s'est très engagée dans des activités nombreuses et variées hors études parmi lesquelles on peut citer Déléguée de classe en 2<sup>nde</sup>, Club de lecture de la 2<sup>nde</sup> à la Terminale, investie dans le projet théâtre de Jeandheurs, pratique d'instruments de musique à l'Harmonie Ancerville, cours particuliers donnés à un jeune élève .. ce sont d'excellents compléments aux études, préparant bien à la diversité de la vie en société.

Elle souhaite s'orienter vers une voie littéraire et en premier lieu intégrer une prépa littéraire au Lycée Poincaré à Nancy.

Toutes nos félicitations à Camille, nos vœux de réussite l'accompagnent dans ses projets.

**Manelle Lepoix**, élève de Terminale ES, a eu aussi de très bonnes notes pendant l'année terminale, avec aussi d'excellentes appréciations de ses professeurs et s'est également engagée dans des activités périscolaires, comme membre du CVL (Conseil de la Vie Lycéenne) et de la BDD (Brigade de Développement Durable) au Lycée, la fréquentation de l'Ecole de Musique à Cousances, un bénévolat à la SPA ; comme Camille, ce sont de bien belles activités extérieures, enrichissantes et sources de beaucoup d'équilibre personnel dans notre monde agité et parfois superficiel.

Elle vient d'être brillamment reçue au concours d'admission de Sciences Po à Strasbourg et souhaite ensuite se diriger vers un secteur d'activités internationales.

Toutes nos félicitations à Manelle et nos vœux de réussite dans ses projets.

Le Prix de l'Association en 2019 continue donc, avec ces deux brillantes lauréates, de remplir les objectifs définis en 2005 avec le plein accord de la Direction du Lycée.

## Le Programme de "revitalisation" de l'Association

1 - **OBJECTIF** : *Faire mieux connaître l'Association aux élèves, aux anciens élèves, et éventuellement à un public plus large* :

- Création d'une "page Facebook" et d'un "blog" de notre Association

Comme chacun sait, l'essentiel de la communication d'aujourd'hui passe par Internet. Il est important que notre Association se dote des outils nécessaires, non seulement pour toucher les générations les plus jeunes, mais aussi, tout simplement, pour s'inscrire dans le monde actuel. C'est pourquoi nous avons instauré, d'une part une présence sur les réseaux sociaux avec la création d'une page Facebook, d'autre part un « blog » qui sera en quelque sorte la vitrine, le journal et la mémoire de notre Association.

Sur Facebook, s'échangent des informations de toute nature, au fil de l'eau. Les images y prennent souvent la plus grande place ; une « page » Facebook est en quelque sorte le journal mural de son auteur, qu'il s'agisse d'une personne privée, d'un groupe, d'une association ou d'une entreprise. Une information suit l'autre, linéairement. C'est le lieu de l'instantané, voire de l'éphémère. En ce qui nous concerne, la page Facebook de l'association, nommée « Anciens Poincaré Bar-le-Duc », est d'ores et déjà alimentée, d'un article sur le futur « Campus connecté » à un spectacle théâtral en ville en passant par des images d'archive du Lycée ou des photos de notre ville prises par un ancien élève.

Le blog (ou blogue pour les amateurs de francisation), c'est autre chose. C'est un site Internet, en plus simple. On peut y trouver aussi bien des éléments d'actualité, généralement plus approfondis que sur Facebook, que des données pérennes, consultables indéfiniment. A la différence de Facebook qui est linéaire, un blog possède une structure, des rubriques. Nous avons donc opté pour la coexistence d'une page Facebook et d'un blog, de l'instantané et du durable. Le blog de notre Association a été réalisé par un stagiaire en mai-juin de cette année ; il convient maintenant de l'alimenter.

Ce blog, [ancienspoincabar.com](http://ancienspoincabar.com) comporte pour le moment cinq rubriques (cinq « onglets ») ainsi libellées : Vie de l'Association, Vie du Lycée, En ville, Témoignages, Archives. Les premiers éléments qui lui ont été apportés concernent les généralités sur l'Association (ses objectifs, etc ...), l'historique des lauréats des Prix que nous remettons chaque année, des discours des invités d'honneur qui ont émaillé l'histoire de l'Association, des articles de presse récents concernant l'enseignement et la vie au Lycée, des informations sur le patrimoine... Bien d'autres éléments sont attendus ! Un blog doit vivre pour « exister » sur Internet... et la page Facebook à plus forte raison. Ces deux éléments doivent demeurer complémentaires et seront connectés : chaque article nouveau publié sur le blog verra ses premières lignes affichées sur la page Facebook, et d'un clic, les visiteurs de celle-ci pourront lire la suite sur le blog, invités du même coup à parcourir celui-ci plus largement.

En effet, l'important est maintenant que ces deux éléments « existent », soient vivants et largement visités. Ils sont désormais la devanture de l'Association, tout en participant à sa mémoire. Les adhérents un tantinet internautes sont donc invités à être les premiers à créer cette dynamique, en n'étant pas avares de mentions « J'aime » (eh oui, c'est ainsi que l'on s'exprime sur Facebook), de commentaires et de « partages » vers leurs propres amis, anciens du lycée ou non.

Ces deux outils portent une volonté de l'Association, non seulement de mieux se faire connaître, mais aussi de s'ouvrir vers l'extérieur, non seulement de rendre compte d'elle-même mais aussi de la vie du lycée, et pourquoi pas de la vie, notamment culturelle, de Bar-le-Duc, à propos de laquelle les sites Internet actifs ne sont pas légers.

Ceci nécessite une bonne coordination avec la Direction du Lycée, car c'est elle la mieux placée pour nous proposer des informations relatives à la vie quotidienne, que nous pourrions

relayer. Madame Prior, Provisseure et Monsieur Manin, Provisseur Adjoint, en sont parfaitement d'accord ! Soyons convaincus que c'est ainsi que nous donnerons envie à des jeunes, et des moins jeunes, de nous lire d'abord, de nous rejoindre ensuite.

Enfin, le site du Lycée lui-même comporte toujours une page relative à l'Association, récemment rénovée, qui comporte, outre quelques informations générales et peu évolutives, les liens Internet vers la page Facebook et le blog respectivement, et que voici :

- [Anciens-Poincaré-Bar-le-Duc](#)
- [ancienspoincabar.com](http://ancienspoincabar.com)

L'un et l'autre ont été conçus et sont administrés par Eric Dautriat et Francis Maizières qui attendent avec impatience vos visites et plus encore, vos propositions d'articles !

#### - organisation d'un "évènement public"

Avec le soutien de Madame la Provisseure, l'Association sera présente aux Journées du Patrimoine au Lycée le 15 sept. et participera au Programme avec une conférence de J-P. Mangin sur d'Anciens Elèves du Lycée ayant acquis une brillante renommée dans leur carrière et leur vie professionnelles.

Il est envisagé d'être présents de façon analogue aux Journées Portes Ouvertes qui ont lieu tous les ans en mars, le Lycée ne participant aux Journées du Patrimoine que tous les deux ans.

## 2 - OBJECTIF : APPORTER UNE AIDE DIRECTE AUX ELEVES :

### - Reprise des "Conférences métiers" destinées aux élèves

Suite aux contacts que J-P. Mangin a pris avec le Président de la Chambre des Métiers de la Meuse - qui demande pour aller plus loin, qu'on lui propose des exemples de métiers et des dates qui lui sont nécessaires pour proposer des conférenciers adéquats - et la position de M. Manin selon laquelle faut viser une conférence pendant le 1<sup>er</sup> trimestre scolaire et une autre avant les vacances de Pâques, avec les classes de Seconde comme auditoire, une réunion entre M. Manin et J-P Mangin devrait se tenir le plus tôt possible après la rentrée de Sept. pour fournir les éléments demandés.

- le Prix de l'Association continue comme dans le passé ; il sera remis le 5 juillet aux 2 lauréates sélectionnées par le Jury du Prix 2019 ; après rapprochement de la liste des lauréat(e)s depuis 2005 avec celle des adhérents, il apparait que 5 lauréat(e)s - sur 30 - sont inscrits à l'Association ; pour tenter d'améliorer ce faible pourcentage, J. Auboin envisage d'adresser aux anciens lauréat(e)s non-inscrits une lettre indiquant que nous apprécierions vivement qu'ils rejoignent les rangs de l'Association qui ne peut survivre à terme sans un renouvellement de ses membres par de "jeunes anciens", notamment ceux qu'elle a été heureuse de distinguer pour leurs mérites.

## 3 - OBJECTIF : RENDRE NOTRE ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE PLUS ATTRACTIVE POUR LES PARTICIPANTS- par ex :

- Afin de **renouer avec la tradition de "l'invité d'honneur"**, tradition constante fort appréciée des participants, notre collègue et ami Francis Maizières a accepté d'être notre "invité d'honneur" à l'AG 2019.

## Le 150<sup>ème</sup> anniversaire de la création de l'Association



Récompenser et valoriser les élèves les plus volontaires sur les plans scolaire, relationnel et humain.

Accompagner dans l'orientation professionnelle et scolaire.

Maintenir et consolider le réseau et les liens amicaux formés au cours de la vie au Lycée.

Garder la mémoire du Lycée (publications, archives, ...).

Créée en 1869, il y a donc 150 ans, l'Association des Anciens Elèves du Lycée ne peut passer sous silence cette date-anniversaire ; mais nos moyens financiers et humains actuels ne permettant pas de concevoir un programme de "prestige", nous sommes contraints de limiter nos ambitions et d'ajouter au programme "habituel" d'une Assemblée Générale quelques "suppléments particuliers, voire symboliques" permettant d'y attacher une marque inhabituelle pour cet évènement inhabituel, par ex. :

- invitation de MM. Valette et Charron, anciens Proviseurs, et d'un Représentant de la Municipalité à un niveau élevé (Maire ou Maire-Adjoint).
- émission d'un timbre "commémoratif" par La Poste
- distribution gratuite aux présents à l'Assemblée Générale et aux invités, du livre "Recueil Biographique de Personnalités Eminentes parmi les Anciens Elèves du Lycée R. Poincaré" qui sera édité au cours de l'été.
- cocktail avant le déjeuner plus relevé que d'habitude, dans une salle réservée à notre groupe.

... sans oublier la participation de l'Association aux Journées du Patrimoine au Lycée sous la forme d'une conférence de J-P. Mangin (voir le § "Organisation d'un évènement public").

## Quelques "brèves" .....

1 - Nous avons appris **qu'est paru récemment un livre écrit par un membre de notre Association :**

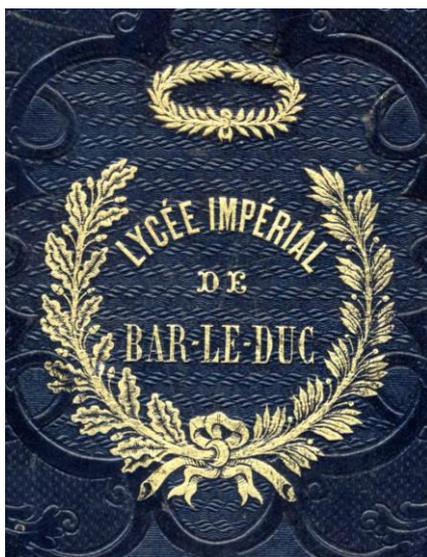
- " Livre d'or du Lycée de Bar-le-Duc - Guerre de 1914-1918 -  
Hommage de l'Association des anciens Elèves " - par Daniel Labarthe

..... contacter directement l'auteur si vous êtes intéressés par cet ouvrage.

( cette rubrique est ouverte à tous pour signaler d'autres publications passées ou futures )

2 - **Les archives de l'Association** depuis sa création en 1869 jusqu'à ces dernières années, ont été classées, répertoriées, puis **déposées aux Archives Départementales de la Meuse** où elles sont consultables sous la cote 184 J. ....

## Liste des adhérents - pour l'année 2019



AIMOND Pierre (52-54) 13, Avenue Foch 54136 BOUXIERES-AUX-DAMES  
AUBOIN Jacques (42-53) 38 ter, Avenue du Belloy 78110 LE VESINET  
BENMIMOUNE Christophe Apt1-70A-Prestigia Golf 27182 BOUSKARA-VILLE VERTE. MAROC  
BOLLAERT Claire Impasse Lafayette 55 000 BAR-LE-DUC  
BOLLAERT Martin 17, Rue Saint-Vincent 57 100 VAUX  
BOLLAERT-BRICHARD Jeanne (40-53) 36, Rue du Docteur-Nève 55000 BAR-LE-DUC  
BOURGOIN Alain (52-64) 29, Rue Jules-Ferry 91410 DOURDAN  
BRICHARD Jean-Louis 19, Rue de Renaudeau 54850 MEREVILLE  
BRICHARD Jean-Michel (49-63) 25, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC  
BRISSART Pierre 26, Rue de l'Arquebuse 52100 SAINT-DIZIER  
BRUCHON-MOINGEON Hélène (41-52) 19, Avenue de la Puisaye 89000 AUXERRE  
BRUNOLD Monique 8, Rue Haute 55000 BUSSY-LA-COTE  
CABUT Edwige (62-69) 1T, rue de Hainaut 75019 PARIS  
CHABOREL André (46-53) 13, Rue Robert-Rousselle 55000 BAR-LE-DUC  
CHALLET-MANGIN Nathalie (76-79) 17 Rue Vauban 67 000 STRASBOURG  
CHAPOT-LEBEGUE Arlette (49-56) 29 Rue des Dames 55000 MUSSEY-VAL-D'ORNAIN  
CHARRON Yannick 18, Rue des Loges 54210 SAINT-NICOLAS-DE-PORT  
COLIN Gérard (58-65) 94, Rue de la République 57535 MARANGE-SILVANGE  
COLLOT-PARROT Mylène (75-77) 10, Rue du Docteur Nève 55000 BAR-LE-DUC  
CUNAT Frédérique (85-88) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON  
CUNAT-PAQUIS Jacqueline (45-57) 54, Grand-Rue 54200 JAILLON  
DAUTRIAT Eric 52,rue Caulaincourt 75018 PARIS  
DAMERY Gérard (53-58) 28, Allée des Tilleuls 91450 SOISY-SUR-SEINE  
DEMANGEL-HORNUST Jeannine (55-58) 8, Rue d'Etain 55160 FRESNES-EN-WOËVRE  
DEMOURY Bruno 5, Rue Georges Boussinesq 51100 REIMS  
DEMOURY Marc Bât C 11, Rue Charbonnel 75013 PARIS  
EBERLIN Sarah (06-09) 23, Grande Rue 51330 CONTAULT  
FARINET Léo 42, Rue Ernest Chaudron 55290 VAUBECOURT  
FONROQUES Jacky 20, Rue du Général de Gaulle 55500 LONGEAUX  
FREMINET Yvon 3, Rue du Chêne 55110 DANNEVOUX  
GAGNEUX-BEAUDOIN Nathalie (70-77) 11, Esplanade des Courtieux 92150 SURESNES  
GEORGET-LEGLAYE Bernadette (49-57) 14, Rue des Polkas 55000 BAR-LE-DUC  
GODFROID Jean (58-63) 131, Boulevard Raspail 75006 PARIS  
GORDIENNE Jean (41-47) 24, Rue du Long-Tom 71200 LE CREUSOT  
GRANDPIERRE-COTEL Régine 60, Rue Laurenceau-Bompard 55000 GUERPONT  
HUBERT Huguette (55-57) 66E, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC

JACQUIN Hughes (52-59) 55800 LAHEYCOURT  
 KOENIG Paulette (49-51) 4, Rue Jean-Jacques Rousseau 55000 BAR-LE-DUC  
 LABARTHE Daniel (61-68) 12, Rue des Ducs de Bar 55000 BAR-LE-DUC  
 LEROY Jean-Louis (44-67) Chalet Les Pervenches 18, Rue J.-Coltat 54120 BERTRICHAMPS  
 L'HOSTE Michèle Chemin des Ancels 84120 MIRABEAU  
 LORCIN Francis 27, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC  
 MAHMUTOVIC Almira 2, Allée des Vosges 55000 BAR-LE-DUC  
 MAIZIERES Francis (68-75) 3, rue du Docteur Nève 55000 BAR-LE-DUC  
 MANGE Philippe 34, Rue de l'Ourcq 75019 PARIS  
 MANGIN Jean-Pierre 23, Rue du Pâquis 55000 BAR-LE-DUC  
 MANGIN-MARCHETTI Marie-Paule 65 bis, Rue André-Theuriet 55000 BAR-LE-DUC  
 MANIN Francis Rue des Ducs de Bar 55000 BAR-LE-DUC  
 MARINONI Didier (77-84) 31, Rue du Four 55000 BAR-LE-DUC  
 MARSAT-COIFFE Annette 1, place de la Mairie 55000 FAINS-VEEL  
 MEDARD Kelly (94-2001) 7, Avenue de Nolière 55000 FAINS-VEEL  
 MOES André (49-56) 12, Rue de Tronville 55500 VELAINES  
 MORILLOT Paul-Eric (63-70) 33, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC  
 MUNIER-THIRION Josette 7, Avenue des Roches 55300 SAINT-MIHIEL  
 MUNIER Marc 7, Avenue des Roches 55300 SAINT-MIHIEL  
 NAPPEY-ZORN Geneviève (48-54) 38, Chemin des Vignes 01630 SAINT-GENIS-POUILLY  
 PARISOT Michel 39, rue de Maëstricht 55000 BAR-LE-DUC  
 PETITJEAN Cécile 77, Boulevard Raymond-Poincaré 55000 BAR-LE-DUC  
 PIBAROT Claude (52-55) 56, Voie-Sacrée 55000 NAIVES-ROSIERES  
 PREDESCU-BERNARD Anne (60-67) 12, Impasse des Cerisiers 55000 BAR-LE-DUC  
 PREDESCU-BERNARD Marc-Adrian (02-05) 12, Impasse des Cerisiers 55000 BAR-LE-DUC  
 PRIOR-AÏXA Lucette 2, Rue Landry-Gillon 55000 BAR-LE-DUC  
 RINCK Kévin (14-17) 13 Rue de la Chapelle 55000 BAR-LE-DUC  
 RUFF-MUNCK Annette (39-41) 3, Rue d'Arras 67000 STRASBOURG  
 SANCHEZ-HERMAN Evelyne (51-59) 27, Rue des Dames 55000 MUSSEY  
 SAUNIER-GOBIN Annette 70, Avenue Emile-Zola 75015 PARIS  
 SCHISLER Monique 11, Rue de la Poudrière 54130 SAINT-MAX  
 VANOLA Jean-Luc (73-76) 20, Rue du Moulin 55000 FAINS-VEEL  
 VARIN Michel, Rue des Ducs 55000 BAR-LE-DUC



## Assemblée Générale

L'Assemblée Générale se déroulera le Samedi 12 octobre 2019 à 10 h 00 au Lycée Raymond-Poincaré.

A l'issue de cette Assemblée, dépôt de gerbe en mémoire des anciens élèves du Lycée morts pour la France.

A 13h00, repas au restaurant La Meuse Gourmande – 1, rue François de Guise à Bar-le-Duc (Quartier de la Ville-Haute) .

Le Trésorier

---

### Association des Anciens Elèves du Lycée-Raymond POINCARE de BAR-LE-DUC

#### BULLETIN D'ADHÉSION POUR L'ANNÉE 2019 ET D'INSCRIPTION POUR L'AG DU 12 OCTOBRE 2019

Nom :

Prénom :

Nom de jeune fille :

Date de naissance :

- adhère à l'Association
- renouvelle son adhésion à l'Association
- assistera à l'assemblée générale
- participera au repas (Restaurant *La Meuse Gourmande*)

*A remplir pour une **première** adhésion. Assurez-vous que l'adresse mail est bien à jour.*

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Adresse mail :

Profession :

Présence au Lycée de ..... à .....

Cursus universitaire et professionnel :

**Cotisation annuelle :**    - 20 € (10 € pour les nouveaux membres et 5 € pour les étudiants)  
                                      - Montant libre pour les membres bienfaiteurs

Je joins un chèque d'un montant de ..... € correspondant :

- à mon adhésion soit ..... €
- au repas soit 35 € x ..... personne(s)

La cotisation et la participation au repas sont à régler **à l'aide d'un seul chèque libellé à l'ordre de l'Association** à retourner au Trésorier

Francis LORCIN- 27, Boulevard Raymond-Poincaré – 55000- Bar-le-Duc .

Date limite de l'inscription au repas de L'AG : 30 septembre 2019

